

Conseils pratiques d'utilisation du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) pour les conseillers et conseillères en orientation

Cette ressource démontre comment les conseillers et les conseillères en orientation peuvent utiliser le Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) avec les apprenants pour répondre aux attentes du curriculum et les aider à comprendre et valoriser leurs compétences essentielles et habitudes de travail. Les apprenants pourront se sentir impliqués et confiants quand ils auront pu reconnaître que les compétences essentielles et les habitudes de travail qu'ils démontrent et perfectionnent à l'école sont pertinentes et qu'elles sont transférables dans leur vie quotidienne et la prochaine étape de leur parcours, que ce soit la poursuite de leurs études ou de leur formation ou un emploi. Cette information aidera l'apprenant à préciser son plan d'itinéraire d'études en le faisant répondre aux questions du programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie : *Qui suis-je? Quelles sont mes possibilités? Qu'est-ce que je veux devenir? Quel est mon plan pour atteindre mes objectifs?*

Identifier les compétences essentielles et les habitudes de travail

Site Web	Où le trouver	Description
PCO	Évaluer les compétences lors d'une entrevue	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser l'<i>Outil de vérification du PCO</i> pour évaluer informellement ou mesurer les démonstrations des compétences essentielles et habitudes de travail des apprenants lors du déroulement d'une entrevue. Cette ressource commence par de simples questions destinées à déterminer les intérêts, les objectifs et les démonstrations préalables des compétences. Les observations et idées recueillies pendant l'entrevue sont transférées pour établir un plan d'action qui permettra la poursuite du perfectionnement des compétences en rapport avec le cheminement des objectifs de l'apprenant. Cette ressource peut être particulièrement utile lorsque le travail se fait avec des apprenants de cours ne donnant pas droit à des crédits ou autre contexte d'enseignement tel que celui de l'apprentissage parallèle dirigé (APD).

Le PCO et le programme-cadre en orientation

Le tableau suivant montre comment les enseignants et enseignantes peuvent utiliser le PCO avec les apprenants pour atteindre les attentes du programme-cadre d'orientation. Pour des renseignements additionnels, les enseignants et enseignantes peuvent se référer aux *Conseils pratiques d'utilisation du PCO avec le cours Exploration de carrière* et *Conseils pratiques pour les enseignantes et enseignants - Toutes les matières*.

Section du PCO	Codes du cours
Compétences dans le PCO	GLS10 GLD20 GLC20* GPP30 GWL30 GLS40 GLN40 *Consultez les <i>Conseils pratiques d'utilisation du PCO avec le cours Exploration de carrières (GLC20)</i> .
Recherche de tâches	GLD20 GLC20 GWL30 GLN40
Évaluer et perfectionner ses compétences	GLC20 GWL30 GLD20 GLN40 GLS40
Créer un plan de travail du PCO	GWL30 GLN40
Créer un plan de formation du PCO	GLS10 GLD20 GPP30 GWL30 GLS40 GLN40
Créer un plan de transition du PCO	GLC20 GLW30 GLN40 GLS40

Section du PCO	Codes du cours
Ressources et liens	GLS10 GLC20 GPP30 GLD20 GWL30 GLS40 GLN40
Zone compétences	GLS10 GLC20 GLD20 GPP30 GWL30 GLS40 GLN40

Conseils pratiques pour suivre et planifier le perfectionnement des compétences

Les apprenants sont incités à :

- conserver leur fiche de suivi du PCO, leur fiche de réflexion du PCO, et autres documents du PCO dans leur plan d’itinéraire d’études afin de suivre, effectuer une réflexion et planifier le développement de leurs compétences dans le temps;
- tenir compte de cette information sur les compétences lorsqu’ils prennent des décisions sur un cours, un programme ou un cheminement de carrière ou d’études postsecondaires dans le cadre de l’élaboration de leur plan d’itinéraire d’études;
- se servir de cette information pour effectuer des recherches d’emploi, créer un curriculum vitae ou des lettres de présentation ou encore pour se préparer à des entrevues d’emploi;
- rechercher les possibilités de développer leurs compétences de façon continue et les transférer dans leur vie quotidienne et la prochaine étape de leur parcours, que ce soit la poursuite de leurs études ou de leur formation ou un emploi.

